



Numéro de l'acte	2015-03-RHES
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	5.3.4

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2015

QUESTION N°2015-03

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées – Désignation d'un représentant dans le conseil municipal pour représenter les associations

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

Par délibération en date du 17 avril 2014, le Conseil Municipal a élu les membres appelés à faire partie de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Suite à la démission de Madame Nathalie BULTEL, il convient de désigner un nouveau membre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Madame Laurence LOTTERIE en remplacement de Madame Nathalie BULTEL.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 17 février 2015

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT